

religion, avec ses dogmes, ses mystères, ses sacrements, sa discipline, ses terreurs, ses promesses, est un écrasement pour la dignité de l'homme. Dieu, par les rapports que le culte nous fait soutenir avec lui, n'est pas seulement une caution, un garant; c'est un antagoniste. C'est ce qu'indique le mythe d'Israël luttant contre Dieu, ce qu'exprime avec une si fervente éloquence la plainte de Job, ce qui résulte avec tant de force de l'opposition éternelle entre la philosophie et la foi, de même qu'entre le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique.

De deux choses l'une : l'homme doit être tout ici, ou rien. Or, le paganisme lui accorde trop ou pas assez. Si le droit, sous le nom de dignité, existe primitivement dans la personne humaine, s'il constitue son apanage, il faut, à peine d'illogisme, que ce droit aille jusqu'à se reconnaître en autrui. L'homme doit pouvoir faire droit à l'homme : sans cela il n'aurait pas en lui la justice, que cependant on lui accorde. A quoi bon dès lors la garantie des puissances célestes? Tôt ou tard la fierté virile en fera table rase. Mais la religion dissipée, la dignité personnelle dégénéralant en orgueil et égoïsme, le droit ne trouvant plus en lui-même sa propre sanction, que devient la société?

Que si, pour échapper à ce péril, on insiste sur la nécessité de la religion, si l'on soutient qu'à Dieu seul il appartient d'attester la loi, de la garantir et d'en procurer l'observance; qu'ainsi le sentiment que chacun a de son droit ne devient respect du droit des autres que par un effet de la religion, et que tout le problème se réduit à donner plus de ressort à celle-ci, il faut suivre le principe jusqu'au bout, dire que la Justice est en nous une prétention sans fondement, et que l'homme est le vassal de la Divinité. C'est ce qu'a fait le christianisme. Dès lors c'est la dignité humaine qui est en péril, et de nouveau la religion s'en allant, adieu la Justice et la société.

Impossible d'échapper à ce dilemme. Toute cette juris-

prudence doublée de religion est comme une épée que les uns se flattent de faire tenir debout sur le pommeau, les autres sur la pointe, et qui, perdant toujours l'équilibre, tranche à tort et à travers la morale.

L'histoire confirme pleinement cette critique.

VIII. — La société gréco-romaine élevait haut la personne : là est sa gloire. Dans la théologie qu'elle s'était faite, une sorte de consanguinité unissait les hommes et les dieux; ils traitaient pour ainsi dire de famille à famille, de puissance à puissance. Dans l'*Illiade*, tous les malheurs des Grecs viennent de la colère d'Achille, envers qui Agamemnon a perdu le respect, *ἡτιμήσεν*, en présence de l'armée. Les dieux s'interposent pour réconcilier les deux chefs; mais l'Olympe se divise à son tour; une partie se déclare pour les Grecs, l'autre pour les Troyens. Homère, le chantre de ces individualités susceptibles, devient le théologien, le législateur des Grecs. Chaque ville, chaque tribu choisit un Immortel, avec qui elle se lie comme par un contrat. Les rois descendent de Jupiter; Jupiter est la souche commune de laquelle sont issus les dieux et les héros. Quelle exaltation d'amour-propre devait exciter chez les Hellènes cette merveilleuse épopée dont le pivot, l'idée unique est le respect, l'honorabilité de la personne!

On trouve dans la Bible des idées analogues. Jéhovah n'engendre pas, à la vérité; mais au-dessous de lui est une chaîne d'anges, *élohim*, de saints, *kedoschim*, qui relie, sans solution de continuité, le ciel au genre humain. — Je vous le dis, s'écrie le Psalmiste, vous êtes des dieux et tous fils du Très-Haut : *Ego dixi : dii estis, et filii Excelsi omnes*. Cela se prenait, au temps de David, un peu plus au positif que dans la théologie chrétienne. Le psaume VIII, que l'on suppose du temps des Juges, est un chant de triomphe, où le poète, après avoir salué la gran-

deur incommensurable de Jéhovah, célèbre en vers magnifiques la quasi-divinité de l'homme :

« Quand je contemple ta gloire, ce ciel œuvre de tes doigts, cette lune et ces étoiles que tu as créées, je me dis : Qu'il est grand le mortel, que tu te souviennes encore de lui ! le fils d'Adam, que tu le visites ! Tu l'as placé un peu au-dessous des dieux, *elohim* ; tu l'as couronné d'honneur et de gloire, et tu l'as établi sur les œuvres de tes mains. »

Ne semble-t-il pas que l'homme ne se donne un Dieu que pour grandir d'autant sa propre nature ?

La cité latine est empreinte du même esprit. Romulus est fils de Mars, les Jules descendent de Vénus, Numa est l'époux d'Égérie. Mais, sans parler de cette mythologie, quelle histoire que celle de Coriolan insulté par le peuple, et que Rome vaincue ne peut fléchir qu'en lui opposant la dignité de Veturie, sa mère ! Tite-Live, écrivant sous Auguste, et faisant de la morale *patriotique*, a dénaturé la tradition. Selon l'idée antique, le patricien offensé et proscrit ne devait rien à personne. Il portait en lui sa patrie ; la seule loi de laquelle il relevât était sa prérogative, sa dignité. Coriolan est inflexible, parce qu'il est dans son droit. Ni la majesté du peuple, représenté par les députés ; ni la religion des dieux, présente à ses yeux dans le cortège des prêtres, n'ébranlent son courage. Il ne cède que lorsque sa mère, qu'il cherchait dans la foule des matrones, unissant sa destinée à celle de la ville, lui dit en le repoussant : « Je n'embrasse pas celui qui veut me faire esclave ! » Mais en cédant à sa mère Coriolan ne cède qu'à lui-même : ce n'est pas un citoyen qui s'incline devant l'inviolabilité de la patrie ; c'est un proscrit qui fait grâce aux proscrip-teurs en considération de sa famille. La fierté de la mère eut raison de l'orgueil du fils, non pas en le combattant, mais en se faisant, pour ainsi dire, encore plus féroce. Ces deux âmes se comprenaient l'une l'autre. Qui les comprit jamais dans nos écoles ?

Ce sentiment profond de la dignité personnelle, qui sous la république avait brillé de tant d'éclat, on le retrouve, mais avec une teinte de résignation auparavant inconnue, sous la tyrannie des Césars. Lisez Tacite : ses sombres Annales sont pleines de récits de suicides accomplis pour échapper à l'insulte des despotes. Ce que le Romain craignait le plus n'était pas la mort, c'était l'outrage dans le supplice, *ne illuderet*. Avec quelle complaisance il raconte les derniers moments d'Othon, et l'enthousiasme que produisit sur le soldat cette noble et digne fin !

« Vers la chute du jour, mourant de soif, il prend pour tout reconfort une gorgée d'eau froide. Puis il se fait apporter deux poignards, en choisit un, qu'il place sous son oreiller, et s'endort d'un paisible sommeil. A l'aube, il se perce le cœur, jette un cri et expire. On se hâta de l'enterrer comme il l'avait recommandé, de peur que sa tête ne fût coupée et livrée aux outrages. Le corps fut porté par les gardes prétoriennes. Fondant en larmes, elles célébraient ses louanges et lui baisaient les mains. Quelques soldats se tuèrent sur son bûcher, non qu'ils se sentissent coupables et qu'ils eussent peur, mais par émulation de bravoure et amour de leur prince. Dans les camps, à Bédriacum, à Plaisance, partout sa mort recueillit le même tribut d'admiration et d'éloges. »

Tacite ajoute : « Un monument simple fut élevé à Othon : il restera ! » On dirait qu'après la lâche et misérable fin de Néron, après les atrocités exercées sur le cadavre de Galba, ayant à raconter bientôt le supplice ignominieux de Vitellius jeté aux gémonies, l'historien de cette horrible époque éprouve comme une consolation romaine du trépas d'Othon, mort avec honneur et en homme libre.

Tout le système romain était fondé sur ce principe de la dignité patricienne.

« Chacun, dans la Rome aristocratique, prenait rang pour son talent et son labeur (*solertia, industria*) : chevalier, s'il n'avait que de la fortune ; patricien, s'il n'avait que de la nais-

sance; sénateur, s'il avait rempli une chaise curule; *œdilitius*, *prætorius*, *consularis*, *ensorius*, *triumphalis*, selon les honneurs qu'il avait obtenus. C'est ce que la langue parlementaire des Romains nommait la dignité d'un homme. » (FRANZ DE CHAMPAGNY, *les Césars*, t. 1er.)

Les privilèges de la dignité romaine étaient : l'exemption de la prison, de la torture, de la peine capitale, des charges publiques; le droit du mariage, du testament, la puissance paternelle, le domaine de propriété, etc.

Le droit personnel engendrait ainsi le droit réel : de là vient que le plébéien ne pouvait s'élever à la propriété, il n'avait que la possession.

Le but des nations vaincues, leur effort constant, était d'obtenir le *droit aux honneurs*, la Justice; mais la censure était là qui les refoulait et maintenait la pureté de la race et de la constitution.

De ces mœurs énergiques, dont le christianisme a éteint jusqu'à l'idée, naquit le stoïcisme, formule suprême de l'antique vertu, qui fleurit surtout parmi les nourrissons de la Louve, et qui compta dans ses rangs tout ce que les siècles postérieurs virent paraître d'âmes fortes et d'inflexibles caractères.

Mais, il faut le redire, quelque altière que fût cette institution, elle ne pouvait donner lieu à une véritable Justice, et la société antique ne tarda pas à s'en apercevoir. Au fond, malgré les belles sentences et les actes d'héroïsme dont les auteurs abondent, la morale des anciens, avec ses quatre divisions cardinales, *Prudence*, *Justice*, *Force* et *Tempérance*, est une morale d'individualisme, incapable de faire vivre une nation. Pendant quelques siècles, les sociétés formées par le polythéisme eurent des mœurs : elles n'eurent jamais de morale. En l'absence d'une morale solidement établie en principes, les mœurs finirent par disparaître. Ce n'était pas tout, vraiment, que d'inspirer à un Alcibiade et à un Lysandre, à un Coriolan

et à un César, une haute opinion de leur dignité; il eût fallu leur apprendre encore à déduire du même principe les règles de la Justice universelle : or, la société polythéiste n'en avait tiré que des lois d'exclusion et de privi-lége.

C'est ce qui résulte, non-seulement des faits trop bien constatés de l'histoire grecque et latine, mais encore de la réaction que souleva, parmi les philosophes et les hommes d'État, l'exagération odieuse de la personnalité.

IX. Les nobles Doriens, conquérants du Péloponèse, avaient donné l'exemple du brigandage : ce fut justement parmi eux que naquit la répression. Lycurgue fit de Sparte une communauté.

Pythagore après lui, et Platon ensuite, font consister la perfection de la République en ce que personne n'ait rien à soi, ne s'appartienne même pas.

Aristote professe les mêmes maximes : il dit que chaque citoyen doit se persuader que nul n'est à soi, mais que tous sont à l'État.

Cicéron, témoin des luttes civiles que faisait naître le débordement de la personnalité aristocratique, regarde l'amour de la patrie comme le premier des devoirs, et il en fait naître tous les autres.

Ces idées, devenues depuis lieux communs, étaient alors nouvelles : il faut donc admettre que jusque-là la société avait reposé sur un principe contraire.

Alors se propagea dans les masses cet esprit de centralisation du pouvoir et d'écrasement des volontés qui, sorti du cerveau de quelques penseurs, devait finir, en Italie comme en Grèce, par engendrer le despotisme. Les Césars ne furent que les successeurs d'Alexandre et de ses héritiers, lesquels à leur tour n'avaient fait qu'appliquer, comme Épaminondas, Phocion, Philopœmen, avec plus ou moins de bonne foi, les leçons des philosophes.

Alors l'Europe individualiste, qui avait vaincu l'Orient absolutiste dans les guerres médiques; qui dans l'héroïque Hellade avait créé la philosophie et les arts, et dans la sévère Italie fondé le droit, l'Europe, en dépit de son génie, devint une contrefaçon de l'Orient. Ce n'est pas tout à fait ce qu'avaient demandé les philosophes, mais c'en fut la conséquence. Toute volonté doit s'incliner devant la volonté générale, avaient dit les théoriciens; et il se trouva que la volonté générale n'était autre que celle de l'Empereur, maître absolu, comme les rois d'Orient, de la terre et des hommes.

X. — Quelques écrivains de l'école catholique se sont prévalus de cette réaction pour en induire que l'antiquité n'avait eu aucune connaissance du droit naturel; que sous l'influence du polythéisme la liberté individuelle était sacrifiée, la conscience esclave, et qu'avec le christianisme seulement avait commencé l'émancipation de la personne. Et chose étrange, ce serait, à les entendre, l'insuffisance du polythéisme qui aurait été la cause de cette servitude générale.

« L'homme, dit M. Huet, est né pour s'appartenir sous la direction supérieure de la raison éternelle ou de Dieu; il ne va pas tout seul et par soi, n'étant point l'être absolu. Vient-il à rejeter Dieu, son soutien intérieur et nécessaire? Incapable de se conduire, il cherche, il mendie des appuis au dehors; il s'aliène, se livre à l'État, chargé de penser et de vouloir pour lui. L'État fait office de Dieu. C'est ce qu'on vit sous le paganisme: la domination des anciens États sur l'homme fut une forme de l'idolâtrie. » (*Règne social du Christianisme*, p. 72.)

Un autre, M. Bordas-Demoulin, cité par le précédent :

« La piété, la justice, la vertu étaient l'obéissance à la volonté du législateur. Le Juif ne s'informait point de ce qui était bon ou mauvais en soi, mais de ce que Moïse avait dit. Ainsi agissait le Gentil touchant sa législation; et Lycurgue,

Numa, Solon... » (*Lettre à l'archevêque de Paris sur les droits des laïques et des prêtres dans l'Église.*)

D'abord, c'est confondre les époques, et raisonner comme celui qui, prenant les fantaisies de la multitude pour l'esprit de la Révolution, soutiendrait qu'en 1789 et 1848 l'idée de liberté n'existait pas, et que l'empire l'a fait naître. Et puis, qui ne voit que cette théorie de l'omnipotence de l'État, dont la source est dans une conception transcendante ou communiste du pacte social, n'a pu se produire que comme une réaction au patriciat primitif?

M. Franz de Champagny, catholique comme MM. Huet et Bordas-Demoulin, mais qui avait à déprimer le paganisme sous un autre point de vue, les réfute en ces termes :

« La morale philosophique de l'antiquité est presque toujours égoïste; elle rapporte à nous-mêmes tous nos devoirs. C'est pour lui-même, c'est pour sa propre dignité, c'est pour son orgueilleuse satisfaction qu'elle forme et qu'elle conseille le sage. Tous les devoirs, ou à peu près, sont des devoirs de respect envers soi-même. Le sage sans doute doit être juste envers autrui, parce que l'injustice troublerait l'équilibre de son âme et l'enlaidirait à ses propres yeux; le sage doit être juste, mais il n'a pas besoin d'aller au delà. »

« Les devoirs sont tous renfermés par Cicéron dans la Justice et l'honnêteté; l'honnêteté est justement ce culte de soi-même, ce maintien de sa dignité propre, auquel l'antiquité attachait une importance si singulière. » (*Les Césars*, t. II, p. 431 et 432.)

Où, demanderai-je à M. de Champagny, les moralistes de l'antiquité avaient-ils pris leur doctrine, leur idéal? Dans la tradition, sans doute. Donc si cette tradition engendra une morale d'égoïsme, c'est qu'elle avait eu son point de départ dans des institutions favorables à l'exaltation de la personnalité.

L'histoire entière de Rome et de la Grèce, depuis les temps fabuleux, est d'accord avec M. de Champagny : c'est l'histoire de la personnalité humaine, ou, comme

l'appelèrent les anciens, de l'HEROÏSME, de ses hauts faits, de ses fondations, puis, par la cause que j'ai rapportée, de sa corruption et de sa chute. La période de la domination doriennne tout entière n'est que cela. La *tyrannie* est relativement moderne : elle est née de la démocratie insurgée partout, vers le VI^e siècle avant Jésus-Christ, contre l'esprit nobiliaire. Elle s'affaiblit bientôt, à la suite de la grande guerre médique; après quoi les excès de la démagogie poussèrent de nouveau les esprits vers un système d'autorité concentrée et amenèrent la domination macédonienne.

La même chose arriva pour l'Italie. A l'antique patriat, dont le type héroïque est Coriolan, succéda une démagogie écrasante, qui se résolut presque aussitôt en précaire. Il est même à remarquer que le nom d'*imperator* qui servit à désigner la nouvelle autorité, est la traduction du grec *tyrannos* ou *kyranos*, tyran, c'est-à-dire commandant, patron, maître; le premier indiquant un chef militaire, le second un chef civil.

C'est cette horreur de la démagogie qui, jointe à l'antique esprit du patriat, rendait l'amour de la patrie si précaire chez les anciens, et produisit ces guerres civiles, ces proscriptions, ces émigrations, ces trahisons, dont les siècles postérieurs offrent moins d'exemples. On sait quelle peine le sacerdoce juif eut à ramener de Babylone les débris de la nation. Du temps de Sertorius, une partie des Romains avait passé en Espagne, ce qui faisait dire à ce chef :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Au soin que Virgile se donne dans son poème palingénésiaque de recommander l'amour de la patrie, on voit combien ce sentiment était douteux :

Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem
Imposuit...

Hic manus ob patriam pugnando vulnera passi.

Comme au XIX^e siècle, ce sont les empereurs, destructeurs de la république, tyrans du droit, qui prêchent le patriotisme et s'en font un instrument de règne. Le *chauvinisme* date de Jules César.

Point de respect pour la prérogative personnelle, point de patrie. Alcibiade tantôt sert ses compatriotes, tantôt leur fait la guerre, selon qu'ils usent envers lui d'animadversion ou de bienveillance; le peuple ne lui en garde aucun ressentiment.

Tacite, à l'occasion de la loi *Papia Poppæa*, rendue par Auguste contre les célibataires, explique parfaitement ce passage de l'antique indépendance à un régime de réglementation sans frein :

« Les premiers hommes, dit-il, encore sans passion mauvaise, sans scélératesse, n'avaient pas besoin de peines et de coercitions, pas plus que d'encouragements. Ne faisant rien d'eux-mêmes contre les bonnes mœurs, suivant la loi du bien par la seule inclination de leurs cœurs, la crainte de l'amende ou du châtimement n'avait sur eux aucune prise. Mais quand l'égalité commença à disparaître, qu'à la place du sentiment des mœurs et du respect des institutions, — *pro modestia ac pudore*, — l'ambition et la violence marchèrent à découvert, alors commencèrent les oppressions de toutes sortes, et à leur suite la tyrannie des lois. Quand on fut las des princes, on se livra aux faiseurs de lois. Elles furent d'abord simples, comme il convenait à des natures simples : telles furent celles de Minos, de Lycurgue, de Solon, de Numa. Avec le temps, la faculté de légiférer devint un autre moyen de discorde et de trouble : on ne se contenta pas de statuer sur les choses d'intérêt commun; l'inquisition atteignit jusqu'à la vie privée, et la corruption de la république fut marquée chaque année par la multitude des décrets : *In singulos homines late questiones, et corruptissima republica plurimæ leges*. Autant on avait souffert du déluge des crimes, autant on souffrait maintenant de l'avalanche des lois : *Utque antehac flagitiis, ita nunc legibus laborabatur*. » (*Annal.*, lib. III, c. 25, 26 et 27.)

Il en fut de même encore pour les Juifs, dont M. Bordas-Demoulin prend tout simplement la fin pour le commencement. Chacun sait que le Pentateuque fut composé vers les derniers temps du royaume de Juda; que les idées messianiques, ou de royauté absolue, naquirent à la suite de la captivité, à l'imitation des empires d'Assyrie et de Perse; qu'auparavant la liberté individuelle, comme celle des cultes, avait été excessive; que les rois, chefs de clans plutôt que souverains absolus, la protégeaient eux-mêmes, contre le vœu du sacerdoce, champion du droit divin et de l'intolérance. C'était bien autre chose encore du temps des Juges, où chacun faisait ce qu'il voulait, observe tristement l'écrivain sacré.

Des faits si palpables, que l'écrivain qui les contredirait ne mériterait pas même d'être lu, ne devaient pas avoir besoin d'être relevés; mais c'est le malheur des opinions préconçues de tout intervertir et de tout confondre.

Le droit antique, personnel dans son principe, a défailli, lorsque le législateur, impuissant à déterminer la loi sociale, et trouvant la religion des dieux insuffisante pour le maintien de l'équilibre, s'est mis à créer la religion de l'État, et que l'État a commencé, selon l'expression de M. Huet, à faire office de Dieu.

Qu'est-ce que l'homme devant les dieux? avait demandé le prêtre.

Qu'est-ce que l'homme devant la cité? demanda à son tour l'homme d'État.

Et le communisme, l'impérialisme, l'utopie envahirent la terre; on fit bon marché de la personne humaine, de sa liberté, de sa dignité; à force de nier l'individu, on finit par nier le droit, et au lieu de citoyens il n'y eut plus que des *sujets* et des *fidèles*.

XI. — L'homme veut être respecté pour lui-même, et se faire respecter lui-même. Seul il est son protecteur, son

garant, son vengeur. Dès que, sous prétexte de religion des dieux ou de raison d'État, vous créez un principe de droit supérieur à l'humanité et à la personne, tôt ou tard le respect de ce principe fera perdre de vue le respect de l'homme. Alors nous n'aurons plus ni Justice ni morale; nous aurons une autorité et une police à l'ombre de laquelle la société, comme le voyageur à l'ombre de l'upas, s'affaîssera.

Étant donnée la Justice identique à la dignité individuelle, la civilisation grecque et latine devait périr par l'exagération d'une force sans contre-poids. Le frein du pouvoir n'y fit pas plus que la béquille religieuse: ce n'est pas du dehors que doit venir l'équilibre à la liberté, c'est du dedans. Quand la personnalité eut perdu le champ de bataille du *forum* et de l'*agora*, elle se livra, sous le couvert de l'empereur, à la dévastation des provinces, à l'occupation des terres, à l'usure, à l'orgie domestique; chose inouïe, la corruption sembla gagner jusqu'aux dieux. L'homme foulant aux pieds ses mœurs, les dieux devinrent infâmes; il n'y eut pas de turpitude qui ne trouvât son modèle et sa justification dans quelque divinité. Que pouvaient contre ce torrent l'idéalisme de Platon, l'exégèse d'Évhémère, le mysticisme d'Apollonius de Tyane, la réforme de Julien? Chez les nations primitives, l'opinion plaçant les dieux au delà de l'humanité et des mœurs mortelles, leurs histoires ne faisaient pas scandale: on les respectait comme d'augustes mystères. A la fin, le sens ou la religion des mythes étant perdu, les dieux déshonorés s'en allèrent; l'homme resta seul, avec des institutions sans base et des mœurs sans principe. Tout s'engloutit, républiques, cités, partis, caractères: il ne resta que l'empire, chaos démocratique et social, où se remirent à fermenter les éléments d'un monde nouveau; et la première période de l'âge religieux de l'humanité, et la plus brillante, fut close.

CHAPITRE IV.

Transition religieuse. — Le Christianisme tire les conséquences des prémisses posées par le Polythéisme et la Philosophie : condamnation de l'humanité.

XII. — En principe, le polythéisme a reconnu que la notion du droit avait son point de départ dans la dignité de l'homme. En fait, il n'a pas su développer cette notion; tout au contraire, par la garantie extérieure et supérieure qu'il donnait à la Justice, il l'a perdue (D).

Pour vous, Monseigneur, qui regardez le polythéisme comme l'œuvre du démon, ce dénoûment n'a rien que de naturel; pour moi il est des plus graves, le polythéisme étant une religion, la religion, au même titre que le christianisme.

Produit fatal du polythéisme, l'empire, tout le monde en convient, accéléra la dissolution, d'autant mieux qu'il chercha son appui dans la restauration des idées religieuses. Pour la première fois l'impuissance de ces deux grandes institutions, l'État et l'Église, fut dévoilée. La situation réclamait un remède qui, dépassant la mythologie et la politique, s'adressant à la conscience du genre humain, saisisrait le mal dans sa source. La philosophie se présenta la première.

Stoïciens, pythagoriciens, cyniques, au fond ces trois sectes étaient en parfaite communauté de vues, et avaient une pleine conscience de leur œuvre. Avec des maximes différentes, un mysticisme plus ou moins prononcé, chacune avait sa catégorie d'auditeurs : la philosophie du Portique, plus savante, plus sévère, plaisant davantage aux classes élevées; celle de Diogène, plus rude, allant mieux au peuple; celle de Pythagore, aux âmes religieuses. Stoïciens, pythagoriciens et cyniques furent les vrais précurseurs du Christ.

Sauver à la fois la civilisation et la liberté, la conscience et la raison; fonder la Justice, que le polythéisme n'avait fait que saluer, n'ayant su en trouver la formule; abolir la servitude et la misère; créer enfin la morale, que tout le monde sentait, voulait, mais que la sagesse des anciens avait laissée sans principe : quel programme! quel rôle!

L'œuvre de réforme commença par la religion. C'était la pierre d'achoppement où la conscience de l'humanité devait une seconde fois se briser. Ils comprenaient à merveille, les novateurs de l'ère actiaque, tout ce qu'il y avait de monstrueux pour l'époque dans les cultes établis. Pleins de mépris pour une idolâtrie licencieuse, sans naïveté et sans bonne foi, ils jugeaient, et la suite montra s'ils avaient raison, que la première chose à faire était de porter la cognée à l'arbre immense du polythéisme.

Mais ils crurent, en rejetant les simulacres avec toutes les superstitions et les fables qui s'y rattachaient, qu'il convenait de maintenir, comme base de la science des mœurs, la notion théologique, l'antinomie de l'homme et de Dieu : c'est ce qui dès l'origine égara la réforme.

« Les stoïciens faisaient de la philosophie tout à la fois la science des choses divines et humaines, la contemplation de l'Être infini et l'étude pratique de la vertu.

« Ils concevaient la matière comme le principe passif des choses; tandis que Dieu, qui est uni à la matière comme l'âme au corps, en est le principe actif, la cause ou la raison.

« Le monde est animé, vivant; Dieu en est l'âme; et comme cette âme n'est au fond qu'une même chose avec la matière, le monde est Dieu, ou Dieu est le monde. »

« La règle suprême des mœurs est de vivre conformément à la nature universelle. Le bien, comme le devoir, consiste dans la volonté de rester constamment fidèle aux lois de la nature. »
(Tissot, *Histoire de la philosophie.*)

La philosophie allemande de l'absolu ne va pas elle-

même au delà. Comme le Portique elle aboutit au dogme de la fatalité, et se résout par le quiétisme.

Du reste, la morale des stoïciens abonde en maximes superbes. On connaît leur devise : *Sustine et abstine*, patience et détachement. — Il n'y a pas d'autre bien que la vertu, disaient-ils, pas d'autre mal que le vice; la douleur même n'est rien. — Chose inouïe pour des païens, Musonius Rufus défend tout rapport d'amour hors mariage :

« L'intempérance, dit-il, est une grande occasion de pécher : tenez-vous en garde contre elle deux fois par jour. — Évitez les paroles obscènes, parce qu'elles conduisent aux actions. — N'ayez qu'un seul habit (conseil renouvelé par l'Évangile, *Marc*, x, 9). — Après une bonne action, la peine qu'elle a pu coûter est finie, il nous reste le plaisir de l'avoir faite; après une mauvaise action, le plaisir est passé, et la honte subsiste. »

Ce qui caractérise les stoïciens, c'est qu'ils prêchent sans cesse la probité, la frugalité, l'empire sur soi-même, les *bonnes œuvres*, l'*humanité*, la *philanthropie*, et, malgré leur dureté plus apparente que réelle, la *miséricorde*. Ce sont eux qui ont fait entrer dans la langue vulgaire ces mots sacramentels, reçus de l'antiquité, et que le christianisme revendique aujourd'hui comme son idée propre. A force d'élévation, la morale stoïcienne est tendue, orgueilleuse même : effet des circonstances au milieu desquelles elle s'est produite. Le christianisme est loin de cette vigueur, et quoi que disent ses apologistes, il ne peut soutenir la comparaison. Ni les *Évangiles* ni les *Épîtres* ne sont à la hauteur de Sénèque, d'Épictète, de Marc-Aurèle, de Perse. Aussi le premier élan du stoïcisme passé, la morale, continuant de s'appuyer sur un principe hors nature, ne pouvait que redescendre.

L'erreur des stoïciens avait été, comme je l'ai dit, de renouveler l'hypothèse transcendante. Sous ce rapport ils ont laissé peu à faire à leurs successeurs. *Connais-toi toi-même*, *Rien de trop*, *Suis Dieu*, sont trois préceptes

qui pour le stoïcien marchent de pair. — *Obéir à Dieu, c'est la liberté*, dit Sénèque. — *Point d'honnête homme sans religion*, dit-il ailleurs; la vertu humaine ne peut se soutenir sans l'assistance de la Divinité, *Neque enim potest tanta res sine adminiculo numinis stare* (Ép. 41 et 75) (E). Songe que Dieu te regarde, et que le spectacle le plus agréable pour lui est celui de l'honnête homme aux prises avec l'adversité.

Le regard de Dieu! La vertu stoïque ne peut s'en passer; elle a besoin de cette gloriole. Où es-tu, chaste Épicure, qui disais que, les dieux ne s'occupant pas des hommes, les hommes devaient faire le bien sans s'occuper des dieux?...

La philosophie stoïcienne ne fut point acceptée. On ne lui reprocha pas de compromettre, par sa théorie de l'âme du monde, la liberté déjà abîmée sous le despotisme; on ne dit point qu'elle poussait trop à la résignation, quand il fallait prêcher surtout la résistance. Au contraire, sa morale parut trop énergique, sa foi trop raisonneuse; le sage qu'elle avait conçu était encore, même au sein de Dieu, trop indépendant, trop fort. Les âmes déprimées se sentaient si faibles! Ce Dieu infini, absolu, solitaire, les effrayait; elles le voulaient plus près, plus occupé d'elles, en communion plus fréquente.

Peut-être, si l'on eût fondu en une même doctrine le stoïcisme et le pythagorisme, eût-on obtenu davantage.

« Plus théologique que celle de Zénon, l'école de Pythagore rapprochait davantage l'homme de la Divinité; il entretenait plus vivant le sentiment de la vénération religieuse, et par suite d'une logique moins sévère, il se prêtait de meilleure grâce aux pratiques extérieures du culte. Il abandonnait moins l'homme à lui-même; par le jeûne, par la frugalité de la vie, par les observances religieuses, il l'aidait à soutenir sa vertu et à garder l'équilibre de son âme... » (FRANZ DE CHAMPAGNY, *les Césars*, t. II.)

Mais il serait plus aisé d'accoupler le serpent avec la